



Commission d'habillement pour les Personnels Techniques 29/11/2018

Une délégation du SNP PT **FO** composée de Paul BONO Secrétaire Général, Christophe CHAVANNE, Axel SPITERI, Secrétaires Généraux Adjointes, et Magali RONIN, Trésorière Nationale, a participé le 29 novembre 2018 à la réunion de la commission d'habillement concernant le personnel technique.

Tenues de travail

Dès le début de la réunion, **FO** a rappelé sa demande d'une dotation financière pour les agents travaillant en DISP et attend toujours la validation de cette proposition.

La DAP nous a précisé que, pour doter :

- l'ENAP,
- le SEP-RIEP
- les faisant-fonction,
- les contractuels,

un recensement préalable devait être réalisé.

FO a rappelé que ce recensement avait déjà été fait par notre syndicat et qu'ils l'avaient remis à l'administration lors des travaux sur le plan de requalification. Notre organisation a recensé 700 faisant-fonction et 288 contractuels.

Le SEP-RIEP ne sera pas en capacité de livrer les tenues avant septembre 2019, et la première année de dotation se fera sans recours au logiciel de commande habituel (UNINET) car il n'est pas prêt!

La DAP et le SEP-RIEP nous ont indiqué que **tous les agents n'ont pas rendu leurs mensurations** (400 retours seulement sur 650 agents), sans compter les faisant-fonction et les contractuels.

FO a rappelé que tous les agents n'avaient pas été informés en raison de blocages de l'information soit en DISP, soit au niveau des établissements.

Une dernière relance sera faite, avec un retour d'infos au plus tard jusqu'au 15 janvier 2019.

FO a informé la DAP que le tableau des tailles transmis aux agents ne correspondait pas aux tailles standards et qu'il était prévu que le SEP-RIEP effectue une conversion des données en interne.

Pour **FO**, cela va conduire à des erreurs de tailles ...

FO a exigé que TOUS les agents soient dotés de tenues vestimentaires en 2019 et a demandé que l'année 2019 soit une année de double dotation : une par l'administration (pour être sûrs que l'agent ait une tenue en 2019), ainsi que la première dotation via le SEP-RIEP.

La DAP va rédiger une note aux DISP en ce sens.

Notre organisation syndicale a demandé une copie de cette note.

Depuis le début des travaux, **FO a demandé au SEP-RIEP le coût d'une dotation de tenue de travail** pour les personnels techniques afin de pouvoir allouer le même montant aux agents travaillant en DISP. **FO demande que les agents travaillant en DISP bénéficient d'une dotation financière d'au moins 400 €, hors coût des chaussures de sécurité.**

Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Force Ouvrière a déploré l'absence de véritable catalogue mis à la disposition des agents.

A partir de janvier 2019, la commande des EPI se fera obligatoirement par l'UGAP (prestataire imposé par l'administration contre l'avis de Force Ouvrière), et via un catalogue en ligne spécifique.

Le prestataire est France Sécurité jusqu'au 1^{er} janvier 2020. Le marché est en cours de renouvellement.

L'UGAP ne nous a pas renseignés concernant les délais de livraison : ils ont mentionné un délai qui n'allait pas au-delà de 45 jours !!

FO a signalé que c'était inadapté à notre fonctionnement et que nous avons demandé des délais beaucoup plus courts.

La commande des produits se fera en ligne avec la carte achat de l'établissement, sauf pour l'Outre-Mer. **Une fois de plus, il y aura un fonctionnement à deux vitesses, en défaveur des DROM-COM** car ils devront commander en ligne ... puis demander un devis papier à un contact situé en métropole pour inclure les frais d'envoi dans le devis, ... et ensuite passer par la voie de commandes classiques !

Mais dans quel siècle vit-on ?

L'UGAP a indiqué que chaque agent aura un compte pour accéder au catalogue d'EPI en ligne et sélectionner les produits qu'il souhaite acheter.

FO a rappelé que de nombreux personnels techniques n'avaient pas accès à un PC et que cela posera problème.

FO a demandé que TOUS les agents puissent bénéficier de ce marché dès janvier 2019 (établissements, ENAP, DISP, SEP-RIEP, administration centrale).

FO a aussi exigé que TOUS les agents bénéficient de la dotation financière de maximum 100 € pour l'achat de chaussures de sécurité (établissements, ENAP, DISP, SEP-RIEP, administration centrale) et que cela soit mentionné dans la note de la DAP.

Cela sera mentionné dans la note que le bureau BETI de la DAP doit adresser aux DISP et aux établissements.

Force Ouvrière a demandé que les organisations syndicales soient destinataires d'une copie de cette note afin de pouvoir contrôler sa bonne application sur les différents sites.

La **prochaine commission d'habillement** doit se tenir dans la **2^e quinzaine de janvier 2019** pour faire le point sur les remontés d'informations (mensurations) pour les tenues de travail, et pour valider les modalités d'une dotation financière pour les agents travaillant en DISP.

Le 30 Novembre 2018,
Le Secrétaire Général
et les représentants du SNP PT **FO**

